

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2011

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2011 - (n° 3406)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 310

présenté par
M. Carrez-----
ARTICLE 19

A l'alinéa 12, substituer au mot :

« elles »,

le mot :

« ils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.